

reçu en 1991 le prix Wolf (partagé avec M. Goldhaber) et en 1995 le prix J. E. Lilienfeld de la Société américaine de physique (pour ses contributions scientifiques et son aptitude à éclairer des auditoires divers).

American Physical Society (given both for scientific contributions and the ability to enlighten diverse audiences).

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

La reproduction même partielle de ces informations par des personnes ou des institutions externes à l'Organisation exige l'approbation préalable de la Direction du CERN.

OFFICIAL NEWS

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading.

Reproduction of all or part of this information by persons or institutions external to the Organization requires the prior approval of the CERN management.

Pour information

COMITE DE MANAGEMENT REUNION DU 25 JUIN 1996

Résultats des réunions de juin du Comité des directives scientifiques, du Comité des finances et du Comité du Conseil et de la session du Conseil.

Le Directeur général, faisant rapport sur les délibérations du Conseil¹ et de ses comités, a rappelé que les principaux points à l'ordre du jour du Comité du Conseil étaient les questions concernant les Etats non-membres, et en particulier l'état d'avancement des négociations avec les Etats-Unis d'Amérique en vue de la participation de ces derniers au projet LHC, l'étendue et le calendrier de l'examen de la situation du LHC en 1997 et, à huis clos, les propositions de la Direction concernant la restructuration des secteurs de la recherche, technique et administratif. Outre les sujets également traités par le Conseil et ses autres comités, le Comité des directives scientifiques a entendu et accueilli avec satisfaction un rapport intérimaire du chef du projet LHC, L. Evans, sur la machine LHC, un rapport du Directeur des accélérateurs, K. Hübner, sur la situation du LEP et des rapports de B. D'Almagne sur le programme des ions lourds et du chef de la Division TH, G. Veneziano, qui a insisté sur la double mission de la Division Etudes théoriques, approuvée par le SPC, à savoir apporter un appui au programme d'expérimentation du CERN et constituer un pôle d'excellence en physique théorique des particules. Le Comité des finances, en plus des questions examinées par la suite par le Conseil sur la base de ses recommandations, a entendu un exposé du Directeur général sur l'étendue et le calendrier de l'examen de l'état d'avancement et des ressources du LHC en 1997 et examiné un document concernant la procédure d'adjudication des prochains contrats de génie civil pour le projet LHC, qu'il a approuvée avec quelques modifications. Le Comité des finances a également approuvé une nouvelle proposition relative au calcul de l'indice du matériel du CERN visant à tenir davantage compte des fluctuations des taux de change et, en matière de personnel, des modifications au Règlement du personnel portant sur la mise en œuvre du programme de premier emploi et, dans le cadre des mesures de maîtrise des dépenses d'assurance maladie, sur l'obligation de fournir des informations en vue de l'application de nouvelles dispositions concernant les cotisations au régime d'assurance maladie.

1) voir le rapport sur la session de juin du Conseil dans le Bulletin 27/96.

Questions concernant les Etats non-membres

- Discussions lors de la réunion de juin du Comité du Conseil

Le Directeur général a fait rapport sur les discussions qui ont eu lieu au Comité du Conseil au sujet d'un certain nombre d'Etats non-membres, notamment l'Inde, le Canada et les Etats-Unis d'Amérique. En vue d'une décision du Conseil, le Comité a aussi examiné et discuté un projet de résolution concernant le statut d'observateur de l'ex-Yougoslavie.

- Résultat des réunions CERN-Etats-Unis les 24 et 25 juin 1996

Le Directeur général a fait état des résultats des réunions organisées entre la Direction du CERN et des représentants des autorités américaines pour l'examen des détails de la participation des Etats-Unis au projet LHC. Il a informé le Comité de management qu'il écrira aux délégations des Etats membres au Conseil pour les tenir au courant de l'évolution dans ce domaine.

- Russie

Le Directeur général a informé le Comité de management qu'il a signé, le vendredi 14 juin, le protocole avec la Fédération de Russie relatif à la participation au projet de grand collisionneur de hadrons et que le ministre russe de la politique scientifique et technologique, B. Saltykov, a ensuite signé ledit protocole à Moscou.

Examen des contrats de durée indéterminée et avancement en 1996

A huis clos, D. Plane a présenté les travaux et recommandations du Comité d'examen des contrats de durée indéterminée et J. Ellis ceux du Comité d'avancement du personnel supérieur. Les deux séries de recommandations ont été examinées par le Directoire le 16 juin 1996. Au cours de la discussion, un certain nombre de remarques ont été formulées, dont il sera tenu compte quand le Directoire prendra ses décisions le mercredi 26 juin 1996. Au nom du Comité de management, le Directeur général a remercié D. Plane, J. Ellis et les membres de leurs comités pour leur travail. Le Comité de management a également examiné à huis clos d'autres propositions d'avancement émises dans le cadre de l'exercice 1996, au sujet desquelles les décisions définitives seront prises par le Directoire le 26 juin.

Plan de formation du CERN 1996

P.-G. Innocenti, Président de la Commission paritaire de formation (JTB), a présenté le plan de formation du CERN pour 1996 dans lequel est analysée la mise en application des recommandations formulées dans le plan de formation de 1995 et sont exposées les nouvelles recommandations pour 1996 qui concernent en particulier les nouveaux venus et le personnel entamant son deuxième contrat. Pour ce qui est de la mise en œuvre des recommandations de 1995, des progrès notables ont été accomplis dans les domaines de la formation initiale et des procédures qui, selon la JTB devraient être étendues aux boursiers. La JTB est toutefois d'avis qu'il y a lieu de renforcer les mesures concernant la planification de l'évolution des carrières, la planification des successions, l'évaluation des besoins individuels en matière de formation, la diffusion de l'information au sujet de l'Organisation et la préparation du personnel aux contacts avec les médias. Compte tenu des efforts supplémentaires nécessaires pour donner effet aux recommandations de 1995, celles de 1996 sont moins ambitieuses et portent entre autres sur: l'instauration de discussions sur l'évolution des carrières sur la base d'un tronc commun, en vue de l'établissement de plans de formation individuels couvrant le premier contrat de trois ans; une introduction à la formation au management pour tout le personnel d'encadrement au cours du second contrat de trois ans, une fois achevés les cours préalables essentiels du tronc commun; la participation accrue des superviseurs à la discussion, à la définition, au suivi et à l'enregistrement des objectifs en matière de formation; le rang de priorité élevé à accorder à la création d'une base de données de formation, simple mais complète, liée à la base de données du personnel, où seront consignées toutes les activités de formation, y compris des informations sur les objectifs, le contenu et l'évaluation des cours; la définition et la satisfaction des besoins de formation pour le programme LHC. B. Blair a aussi présenté des informations sur les procédures d'autorisation et d'évaluation de la formation. Après un échange de vues, le Comité de management a approuvé les grandes lignes du rapport et des recommandations pour 1996 et le Directeur général a invité le Comité à soumettre toutes autres observations sur les propositions en vue de la révision du document en temps voulu pour un nouvel examen par le Comité de concertation permanent à sa réunion du 10 juillet.

Rédaction des spécifications techniques

Le Directeur de la recherche et directeur technique, H. Wenninger, a signalé que des propositions récentes sur ce point ont été examinées, le 13 juin, lors d'une réunion à laquelle ont participé R. Tassinari, H. Alleyn, P. Bernard, W. Blair et

P.G. Innocenti. Les propositions suivantes se sont dégagées de cette réunion: le programme actuel de formation devrait se poursuivre; des séminaires d'information devraient être organisés à l'intention des directeurs et des chefs de division pour leur permettre de juger des avantages de la méthode d'analyse fonctionnelle pour la rédaction des spécifications. Les participants à ces séminaires devraient se réunir au terme de l'année académique pour évaluer l'intérêt de la formation. Un premier séminaire a eu lieu le 26 juin, suivi le jour même de la réunion d'évaluation.

Contrôle des accès au domaine

P. Ciriani a présenté un mémorandum proposant un plan en deux phases - des dispositions transitoires suivies de mesures d'applications définitives - visant à concilier la politique d'ouverture du domaine traditionnelle au CERN et les contraintes qu'impose la complexité d'un laboratoire de recherche moderne. Il a souligné que ces propositions sont parfaitement conformes aux principes recommandés par divers groupes de travail ainsi qu'aux dispositions détaillées de la circulaire opérationnelle No. 2. Après une discussion sur les principes et procédures de base, le Comité de management a approuvé les grandes lignes des mesures décrites dans le mémorandum.

Protocole administratif entre le CERN et le Centre espagnol de développement technologique et industriel (CDTI)

Le Comité de management a été informé qu'un protocole administratif a été signé par le CERN et le CDTI pour la formation de diplômés techniques espagnols aux technologies liées à la physique des particules. Les bourses, qui n'entrent pas dans le cadre du programme de bourses du CERN, seront accordées pour une année et normalement renouvelables une fois. Les rémunérations seront prises en charge par le CDTI.

Election du Comité exécutif de l'Association du personnel

Le Comité de management a été informé de l'élection du nouveau Comité exécutif de l'Association du personnel.

Arrêt du service CERNVM

D. Jacobs a indiqué que, conformément à de précédentes annonces, le service CERNVM sera définitivement arrêté le dimanche 30 juin à minuit. Aucun problème majeur n'a été constaté. Le Comité de management s'est félicité que cet arrêt semble se dérouler sans heurt et que les problèmes posés aux utilisateurs aient été réduits autant qu'il était possible, grâce entre autres à une information préalable appropriée.

COMMISSION PARITAIRE CONSULTATIVE DES RECOURS

La Commission paritaire consultative des Recours s'est réunie pour examiner le recours introduit par Monsieur Bernard JENNY contre la décision de le maintenir dans la même filière de carrière au 1^{er} juillet 1995.

L'intéressé n'ayant pas formulé d'objection, les recommandations de la Commission et la décision définitive du Directeur général sont portées à la connaissance du personnel, conformément à l'Article R VI 1.20 du Règlement du Personnel.

Ces documents seront donc affichés aux tableaux du Bâtiment de l'Administration (n° 60) du 12 au 28 juillet 1996.

Division du Personnel / 4128

JOINT ADVISORY APPEALS BOARD

The Joint Advisory Appeals Board was convened to examine the appeal lodged by Mr Bernard JENNY against the decision to maintain the same career path on 1 July 1995.

As the appellant has not objected, the recommendations of the Board and the final decision of the Director-General are brought to the notice of the personnel in accordance with Article R VI 1.20 of the Staff Regulations.

The relevant documents will therefore be posted on the notice boards of the Administration Building (N° 60) from 12 to 28 July 1996.

Personnel Division / 4128